

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLE LIGNE LAUSANNE - GENÈVE AÉROPORT

Le tracé du tunnel Morges-Perroy publié sur le géoportail professionnel du Canton de Vaud

Le tracé de la future double voie ferroviaire entre Morges et Perroy a été publié sur le géoportail vaudois. Les gouvernements genevois et vaudois saluent ainsi les avancées des études menées par les CFF sur ce premier tronçon de la future ligne Lausanne - Genève Aéroport, essentiel à la mobilité de la deuxième région économique du pays et à l'ensemble de l'axe ferroviaire national Est-Ouest.

Dans le cadre d'une mise à jour, le guichet cartographique du Canton de Vaud s'est enrichi d'une **nouvelle couche** consacrée au tracé du futur tunnel ferroviaire, actuellement à l'étude. En rendant visible ce tracé de référence, citoyens, communes, propriétaires fonciers et bureaux d'études pourront mieux anticiper les évolutions liées à cette infrastructure structurante.

Vaud et Genève tiennent à saluer les équipes des CFF, en particulier celles du programme Léman 2030, pour la finalisation du tracé de la première étape de la nouvelle ligne Lausanne-Genève Aéroport. Le tunnel à double voie Morges-Perroy n'est en effet pas un projet isolé : il constitue un élément central pour garantir le bon fonctionnement de l'axe Est-Ouest du réseau ferroviaire suisse.

Le projet prévoit une nouvelle double voie d'environ 15 km entre Morges et Perroy, dont 9 en tunnel, doublant l'actuelle. Cette infrastructure permettra d'instaurer la cadence au quart d'heure entre Genève et Lausanne pour les InterCity et les RegioExpress. Jamais Genève et son aéroport n'auront été aussi proches du reste de la Suisse, car cette infrastructure élimine un goulet d'étranglement permettant de renforcer et développer depuis Genève les liaisons directes vers les lignes du Pied-du-Jura, du Simplon et de Berne.

Au-delà de l'augmentation de capacité, le tunnel crée un véritable itinéraire d'évitement en cas de perturbation grave sur la ligne existante - comme l'a illustré l'épisode du «trou de Tolochenaz», qui avait paralysé le trafic durant deux jours en novembre 2021. La Commission des transports du Conseil national et le Conseil des

États ont explicitement soutenu ce projet pour renforcer la résilience de l'axe Genève-Lausanne, à l'image de ce qui a été réalisé au Gothard ou au Lötschberg. Il s'agit d'un investissement qui réduit les risques systémiques sur un maillon critique du réseau, avec un effet bénéfique pour l'ensemble de la Suisse occidentale et du trafic grandes lignes entre Saint-Gall, Bâle, Zurich et Genève-Aéroport.

Dans quelques jours, le Conseil fédéral mettra en consultation le prochain message ferroviaire dessinant la liste des investissements jusqu'à l'horizon 2044. Déjà adoptée par les Chambres fédérales, la confirmation de la réalisation prochaine du tunnel Morges-Perroy et du lancement des études pour la seconde partie de la nouvelle ligne entre Perroy et Genève Aéroport constitueraient un signal fort en faveur de la Suisse romande en matière d'investissements ferroviaires à long terme. Ce projet contribue à résorber un déséquilibre historique entre les grands projets réalisés dans d'autres régions du pays et ceux de la Métropole lémanique.

L'amélioration de l'axe ferroviaire Est-Ouest est stratégique pour la deuxième région économique du pays après Zurich. Le nouveau tronçon Morges-Perroy s'inscrit comme une première étape de la mise à niveau indispensable des infrastructures ferroviaires entre Berne et Genève-Aéroport, avec la nécessité de diminuer le temps de parcours entre la capitale fédérale et Lausanne et de réaliser l'intégralité de la nouvelle ligne Lausanne-Genève tout en augmentant la capacité de la gare de Genève-Aéroport. La nouvelle ligne permettra également de développer des liaisons internationales, en particulier celles vers Lyon qui figurent au cœur des stratégies ferroviaires vaudoises et genevoises.

Le tracé du nouveau tronçon publié sur le géoportail cartographique contient encore deux variantes pour le raccordement à Perroy entre le tunnel et la ligne actuelle. L'Office fédéral des transports doit trancher prochainement entre ces deux scénarios équivalents. Les CFF ont invité les communes riveraines du nouveau tronçon à une séance d'information à la rentrée.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 16 juin 2026

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, cheffe du Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, [021 316 70 01](tel:0213167001)
Pierre Maudet, chef du Département de la santé et des mobilités, Genève, par l'intermédiaire de Sébastien Deshusses, responsable communication, [078 623 54 65](tel:0786235465)